

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1895/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 74-1895/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

4 décembre 1974

Numéro JO

n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro

26 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Saïd Ali Coubèche, est autorisé à exploiter le commerce des boissons licence 8e classe, dans son libre service Semiramis, rue Clochette à Djibouti.